

CR de la réunion des PresUR du 15 mai 24

Présents : Marc Bouverne, Gérard Camus, Philippe Caramello, Francine Chich, Frédéric Duval, Laure Caronne, (qui remplace Thierry Cheriot, UR 18) Dominique Gastaldi, Didier Goyer, Daniel Lambert, Pierre Le Cabec, Philippe Lebrun, Joel Lemoine, Jean-Pierre Lucas, Fabienne Mondié, Françoise Morio, Gisèle Peyrot-Chevry, Danièle Pruvot, Bernard Rochet, Brigitte Rondel, Chantal Signoret-Dussutour, Michel Villequey,
Invité : Ylan de Studio Jiminy

Absents excusés : Didier Coupeau, James Labruyère, Thierry Cheriot.

DG ouvre la séance à 18 h00

Ylan, de Studio Jiminy est avec nous.

Nous avons déjà des tarifs intéressants pour les clubs. Volonté d'avancer dans le partenariat avec la FPF. Bp de choses sont présentes sur le site. Studio Jiminy existe depuis 9 ans. Les adhérents ne vont pas forcément piocher dans tout le catalogue. Il est nécessaire de rappeler qu'il y a plus de 40 artistes photographes qui partagent leur pratique. Il faut encourager les clubs, pour construire des sorties et des ateliers, à regarder studio Jiminy. Va mettre en place des parcours pédagogiques, par exemple photos de rue, et toutes les richesses du site seront plus facilement accessibles. Sont prévues des séances PS et LR et la photo de sport. Challenge photo de sport tout l'été.

Le but est de transmettre les informations de façon plus transparente.

Les gens abonnés le sont jusqu'à fin septembre et même fin octobre 2024, le temps que tous les clubs soient contactés.

Donc accès valable jusqu'à fin octobre

Pour les inscriptions, les retardataires sont acceptés jusqu'à la fin de l'année.

Mais pas à partir de janvier.

Y a-t-il des choses pour les débutants ? oui, et il n'est pas assez visible. Ce sera rendu plus visible (base de la photo, de la retouche, comment construire un projet photo). Et il y aura un parcours pédagogique débutant.

Pour un abonnement groupé, le seuil plancher est à 10 personnes, donc pour les petits clubs on peut regrouper les adhésions via l'UR. Et de même façon pour les individuels, et tous ceux qui n'ont pas pu prendre l'abonnement par leurs clubs. Mais cela ne sera pas annoncé d'emblée, ce sera un peu comme l'an dernier une opération de rattrapage. Donc pour le moment, ceci est confidentiel.

Les fédérés ont un tarif à 15 € et il est de 20€ pour les non fédérés.

2 ou 3 fois par an seront envoyées des infos aux PresUR qui les transmettront aux clubs.

Gisèle Peyrot-Chevry a fait une remise des prix avec un abonnement à Studio Jiminy qui avait été bien apprécié.

Quadrimage : Est ce que les PresUR seraient d'accord pour accepter d'avoir des sélections régionales pour le Quadrimage ?

Le nouvel outil informatique va permettre de voir apparaître les images successivement : c'est un développement prioritaire pour générer les MP4, qui a été accepté par le CA d'hier.

JP Lucas est OK, Gérard Camus le fait en concours interne, mais avec des difficultés avec PTE, mais il serait aussi OK, Danièle Pruvot est aussi d'accord, Gisèle est aussi d'accord pour faire le Quadrimage quand on aura l'outil. Il semble que tous les présidents présents soient Ok, pour autant qu'on ait le bon outil, et que les gens sachent bien ce qu'est un Quadrimage.

Certains presUR disent que ça fera un commissaire en plus à trouver, et des juges.

La photo nature

Gisèle Peyrot-Chevry pose des questions sur la définition de la photo nature par rapport à une image de la CDF en IP. Une

photo a été contestée, ils considèrent que cette photo est scénarisée. (coquelicots parfaitement alignés et un papillon se pose sur la tige du coquelicot et il n'y a aucun pétale de fleurs)

Danièle Pruvot connaît le photographe et le pense sincère.

Beaucoup en doutent, on ne peut que demander le RAW et si le RAW est là, il y a peu à contester.

Dominique Gastaldi dit que maintenant on peut recréer un RAW à partir d'un jpeg, ou même on a un RAW si on fait une photo d'une photo.

Maintenant le focus stacking, les artifices comme des réflecteurs sont permis. Il faut respecter les notes des juges qui sont en général très au courant de la photo nature qu'ils font souvent eux-mêmes.

James dit que dans cette photo rien ne va à l'encontre du guide des compétitions.

Michel Villequey évoque le problème des photos de paysages dans les concours nature : il voudrait qu'on puisse laisser des petites barrières, des éoliennes. On lui rappelle que ce n'est pas possible, qu'il ne doit pas y avoir de traces d'activités humaines.

Il y a cependant des possibilités qui évoluent : oiseaux sur des piquets...

On peut faire des propositions qui seront débattues, et qu'on transmettra à qui de droit.

Brigitte Rondel nous dit que le règlement FPF est celui de la FIAP et qu'il faut le respecter, car sinon la FPF ne sera pas conforme à l'international.

Difficultés entre photographes naturalistes et photographes plus centrés sur l'art photographique.

Philippe Lebrun parle de la photo nature qui est de la photo studio, notamment la macro.

Gisèle dit qu'il faut préserver la biodiversité.

Françoise Morio dit que dans certains pays les animaux qui sont domestiques chez nous sont sauvages chez eux.

Daniel Lambert dit qu'il comprend mal les limites (par ex convertir en NB une photo couleur)

Dominique Gastaldi dit qu'on a tous compris que le sujet photo nature n'est pas un sujet facile. Et Françoise Morio dit que c'est pareil pour la photo reportage.
Se pose aussi le pb de l'intelligence artificielle...

Dominique Gastaldi

Projets de cartons d'expédition et de présentoirs

Pas encore beaucoup de retours

L'outil de découpe peut être inclus dans les 1000 premières pièces, mais il faut que ce soit commandé avant fin 2024

Les boîtes en carton voyagent bien mais ne seront utilisables que 3 ou 4 fois.

On ne connaît pas le délai de livraison.

Ils sont prêts aussi à faire des présentoirs en polypropylène, mais il leur faut le nombre pour qu'ils définissent le prix.

Peut-être qu'avec l'outillage dont on parle on peut faire du carton et du polypropylène.

Essayer d'avoir un prix par rapport au nombre.

On ne sait pas le prix des anciens présentoirs fournis avant à la FPF (il y a plus de 10 ans)

On peut regarder dans le CR de janvier les propositions de Michel Villequey.

DG nous propose de prendre les présentoirs en photo pour les monter à tout le monde.

Les présentoirs qu'ont certaines UR sont un peu longs et on pourrait en avoir de plus petits, plus facilement transportables.

Il faudrait faire remonter les besoins à Dominique, et lui se renseigne pour plus de détails.

Michel Villequey a acheté des boites et des présentoirs à une boîte nommée CPJ diffusion. DG va voir ce que cette entreprise propose.

Quotas : des propositions ont été faites hier et acceptées par le CA qui a eu lieu hier soir.

DG demande que ces décisions ne soient pas divulguées avant que chacun des commissaires et des différents responsables soient mis au courant.

Pour un N2, l'objectif est d'avoir 1000 photos en compétition. On regarde le nombre de clubs qui ont participé l'année N-1. On divise par le nombre total des clubs qui ont participé aux régionaux à N-1, et on multiplie par le nombre de clubs participants aux régionaux à N-1, et ça donne le nombre de photos du quota pour chaque UR.

Ce sera mis en place pour l'année prochaine
C'est calculé par compétition

En N1: 50 clubs avec 18 photos maxi = 900 photos. Classement sur 15 photos. 12 clubs qui montent en Coupe, 20 qui restent en N1 et 18 qui descendent en régional.
En Coupe : 32 clubs avec 28 photos = 896 photos. Classement sur 25 photos. 20 restent en Coupe et 12 redescendent.
En N2 : Concours sur 1000 photos. Clubs avec 6 photos maxi par club au lieu de 7. (On maintient le classement auteur sur 3 photos). Classement sur 6 photos. 18 clubs montent en N1. Les clubs descendants de la saison précédente et les 2èmes équipes font partie du quota et les individuels sont hors quotas et ajoutés au quota.

Il n'y a plus de hors quotas, tout est compris dans le quota (sauf pour les individuels).

Si un club est en N1, que ce club redescend en régional, et si la 2ème équipe peut monter, les 2 équipes se croisent, et le club gardera sa place en N1

Cela n'a de l'impact que pour les concours clubs, et pas de modifications pour les concours individuels et les concours auteurs

Rappel, après les AG , il faut envoyer au siège le bilan de l'AG, l'année dernière peu l'ont fait.

Stéphane Benhamou : des modifications ont été faites sur la base en ligne. Il a préparé le terrain pour avoir les mêmes droits pour le poste en titre et le vice – président qui correspond

Garder le titre responsable communication au lieu de commissaire communication

Gérard Camus dit que dans les clubs on ne peut mettre que président, trésorier, secrétaire, on ne peut pas mettre de responsables compétition par ex. Il voudrait pouvoir le faire.

Il s'agit surtout d'ouvrir les lignes dans les clubs et pas de donner des droits particuliers, donc sans doute pas de problème.

Dans les développements informatiques, on peut créer un **challenge dans son UR**, on définit le thème, le nombre de manches.

Calcul des points soit par rapport au classement :

Dans l'UR 11 l'auteur qui est 1er a le nombre de points qui correspond au nombre de participants, et le dernier a 1 point.

Dans d'autres UR, ils cumulent le nombre de points qui sont donnés par les 3 juges, mais ça peut créer un gros déséquilibre si les juges n'étaient pas les notes de 6 à 20.

Pour beaucoup : garder les points que donnent les juges leur paraît plus logique.

Danièle Pruvot dit que le super challenge est assez opaque et difficile à expliquer.

Danièle Pruvot : **Souscriptions aux Florilèges** seront lancées dès le 1er juin.

Et ce pourra être payé tout de suite par CB ou par virement (ce sera à confirmer pour la question du paiement). Ça permet de répartir les dépenses.

Souscription à 33 € et on ne sait le prix final du Florilège

Il a été demandé que les Presur puissent commander directement des Florilèges en tant que Presur, mais ce n'est pas possible.

Mais on pourrait avoir des sortes de coupons pour commander les Florilèges par exemple pour les cadeaux des concours « SOUSCFL24 » du 1^{er} juin au 20 octobre. Ce sera précisé ultérieurement.

On ne sait pas en juin qui sera dans le Florilège, mais les gens classés en CDF et en N1 s'y retrouvent forcément, et ceux qui sont dans les premières photos dans les concours.

Demande de **Marcel Boi** : l'idée est de communiquer sur les manifestations fédérales, et de faire des affiches qui seront diffusées sur le site de la FPF et sur le FB et Insta.

Il a besoin aussi de photos pour pouvoir diffuser et faire des CR.

Cela permet de faire connaître les manifestations fédérales, et permettre à plus de public d'y assister.

De même les manifestations où la FPF tient un stand : pour avoir plus de volontaires pour être présents sur les stands. Ce sont toujours les mêmes qui y sont...

Fin de la réunion à 20h 30.

CR rédigé par F Mondié, relu D Gastaldi et D Pruvot.